

Edition du "REVEIL DU NORD" 186 bis, rue de Paris, LILLE Bureaux à PARIS, 43, boul. Haussmann (7)

La plus forte vente de la région

l'Égalité

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX ROUBAIX 45, Rue de la Gaze, 45 TOURCOING 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

Le nombre des illettrés grandit...



Table with 2 columns: Year, Literate population. 1921: 6,713; 1922: 7,051; 1923: 13,058; 1924: 9,882; 1925: 4,380; 1926: 7,054.

Chaque année, l'examen des conscrits permet cette pénible et douloureuse constatation : le nombre des individus ne sachant pas lire ou sachant à peine lire va sans cesse croissant. C'est depuis 1920 que ce recul, plein de périls pour le développement de la Nation, se précise.

16.000 illettrés et 10.000 sachant à peine lire et l'on sait ce que peuvent signifier ces mots : sachant à peine lire.

16.000 illettrés, c'est là le chiffre de 1927. Nous voici ramenés à vingt années en arrière.

Ab, sans doute, il y a un siècle on estimait à 55 % le nombre des recrues incapables de déchiffrer l'écriture.

Cette proportion était tombée à 5 % en 1906. Il faut dire aussi que pendant les années qui suivirent, un certain arrêt était marqué.

Mais voici que l'offensive de l'ignorance se développe. Accepterions-nous, sans riposte, la victoire de l'analphabétisme. Les causes en sont multiples. Et tout d'abord, la guerre, qui entraîna la désorganisation de l'instruction publique.

Le maître avait abandonné sa chaire. Des écoles furent fermées. Ailleurs, un personnel de fortune parvint, tant bien que mal à poursuivre une tâche délicate entre toutes.

Mais il est une autre cause, plus grave et qui dure : l'insuffisance de la fréquentation scolaire. Celle-ci est devenue déplorable, non seulement à la campagne, mais encore à la ville.

Les travaux des champs retiennent les enfants cinq à six mois par an, à la ferme. Dans certaines régions la « louée » est toujours en usage.

Dans les cités industrielles, les conditions économiques ont arraché la mère au foyer familial pour l'atelier, la manufacture, et le grand frère ou la grande sœur reste à la maison pour soigner les plus petits.

Il est aussi des parents qui, par indifférence négligent d'envoyer leurs enfants à l'école et les laisser vagabonder.

M. A. Sarraut a exposé à la Chambre l'action néfaste du Communisme

Documents à l'appui, le ministre montra que ce parti était contre les réformes ouvrières et préparait la guerre civile et la dictature

L'ordre du jour de la séance d'hier après-midi, à la Chambre, appela la discussion de l'interpellation de M. Sarraut sur le discours du ministre de l'Intérieur en Alsace.

Le député communiste monta à la tribune, quelques députés s'écroulèrent, et c'est d'une voix haletante que l'orateur commença son interpellation. Après avoir rappelé le mot de M. A. Sarraut, « le communisme, voilà l'ennemi », M. Cachin fit surtout l'historique de la doctrine bolchevique, le procès de la S. D. N. et des puissances qui en font partie ; puis il commença un long réquisitoire contre la politique coloniale, le projet d'un « soulèvement irrésistible » dans les Indes anglaises et voit des germes de guerre mondiale dans l'éta de choses en Chine, il termine en disant que les sectaires bolcheviques n'empêcheront pas les bolcheviques de combattre pour leur idéal.

Le grand discours du Ministre de l'Intérieur. M. Albert Sarraut monta à la tribune : « M. Cachin, dit-il, m'a reproché de m'être livré à Constantin à une attaque brusquée. Non, la vérité, c'est que peut-être j'ai trop tardé, car depuis plus d'un mois les communistes menacent, avec le maximum d'audace, leur campagne contre tous les intérêts nationaux à l'intérieur et à l'extérieur. »

Le ministre se défend de restreindre la liberté d'opinion et poursuit en ces termes : « Mais, si pour construire leur république universelle, les communistes veulent d'abord détruire, par les armes, la Patrie française, et s'ils veulent nous conduire à cet avenir de paix par le chemin de la guerre civile et de la guerre coloniale, s'ils proposent le défaitisme ; si ils se mettent eux-mêmes hors la loi ; si la propagande révolutionnaire est accompagnée d'actes criminels de sabotage, et d'essais de briser la force de notre armée et de notre marine, et si enfin cette œuvre de destruction de la France ne se fait pas au nom du prolétariat français, mais par le commandement d'un parti impérialiste et international, alors c'est un crime ; ce n'est plus une question d'opinion, et j'ai le devoir d'assurer le respect de la loi. » (Applaudissements.)

Les buts du communisme. M. Sarraut précise alors que son discours a été approuvé par le gouvernement et ajouté qu'il considère qu'il est de son devoir d'attirer l'attention du Parlement sur le danger que représente le communisme, qui peut provoquer un bouleversement dans l'usage.

Dans les cités industrielles, les conditions économiques ont arraché la mère au foyer familial pour l'atelier, la manufacture, et le grand frère ou la grande sœur reste à la maison pour soigner les plus petits.

Il est aussi des parents qui, par indifférence négligent d'envoyer leurs enfants à l'école et les laisser vagabonder. Partout on constate une recrudescence du pourcentage des absences : 8,36 pour cent en 1922, 9,69 pour cent en 1923, 11,30 pour cent en 1925.

Que faire ? Une loi sur la fréquentation scolaire existe. Elle est inopérante, car d'application difficile. Et puis la fréquentation scolaire suppose, pour la famille ouvrière certaines conditions sociales, qui ne lui sont pas assurées. Faudra-t-il donc accepter qu'un nombre toujours plus grand d'individus soient condamnés à ne savoir ni lire, ni écrire. Non on pourra faire reculer l'ignorance par l'organisation de l'enseignement post-scolaire.

Des efforts ont été tentés dans cette voie. Ils restent insuffisants. Ils sont chaotiques. Que dans chaque village cet enseignement soit assuré. Qu'il devienne obligatoire pour les analphabètes.

Que le séjour à la caserne, soit une nouvelle occasion pour compléter l'instruction d'une jeunesse, qui, dans une démocratie, plus qu'ailleurs peut-être, — n'a pas le droit d'être maintenue dans l'ignorance.

LE PRIX DU PAIN EN HAUSSE A PARIS. Le prix du pain passera à 2 fr. 25 le kilo au lieu de 2 fr. 20, à Paris, à partir du 11 juin, dans le département de la Seine.

L'auteur présumé du crime du Quesnoy a été ramené hier d'Amsterdam à Valenciennes

Devant le juge d'instruction d'Avesnes où il comparaitra prochainement, Grigolato passera-t-il des aveux ?

(DE NOTRE ENVOI SPECIAL) Blanc-Misseron, 27 mai. — Seul de toute la Presse, le « Réveil » a annoncé hier le retour de Hollande de l'individu arrêté, et où il était incarcéré depuis le mois de janvier dernier, de Saint-Grigolato, l'auteur présumé du crime du Quesnoy.



A GAUCHE : Grigolato va franchir la frontière ; un des gendarmes belges qui l'accompagne se met devant lui pour empêcher son photographe de le « fuiller ». — A DROITE : L'italien arrive en territoire français et remis aux gendarmes de Quévrain qui vont le transférer à Valenciennes.

Immédiatement après l'arrestation du bandit, une demande d'extradition avait été adressée au Gouvernement néerlandais par le Justice Française.

On dit combien en Occident, la préférence est longue. Pres de cinq mois se sont écoulés depuis lors. Mais tout d'un coup, et c'est bien aujourd'hui, comme nous l'avons annoncé, que Grigolato, encadré de gendarmes, a repassé notre frontière, pour venir répondre à Avesnes de l'épouvantable crime dont il est accusé.

La foule à la frontière. L'information du « Réveil » a fait sensation à Blanc-Misseron. L'arrivée de l'assassin présumé est prévue pour 13 heures.

Dès midi 30, la foule qui vient de sortir des ateliers, se presse, aux abords du poste frontière, pour voir l'homme si longtemps insaisissable, qui pendant « des semaines » a défrayé la chronique des faits divers.

Plus de 500 personnes, hommes, femmes et enfants sont là qui attendent avidement, avec impatience l'arrivée du bandit.

Sur le pont de l'Annelle, qui entre les deux postes frontalières français et belge, séparé Quévrain-Blanc-Misseron de Quévrain, la France et la Belgique, quatre gendarmes français montent la garde, eux aussi. Ce sont le chef Poulain, et ses hommes les gendarmes Jarry, Delesalle et Zickenheiner de la brigade de Blanc-Misseron.

Une auto à conduite intérieure, a été réquisitionnée. Elle conduira l'italien à la prison de Valenciennes, première étape du bandit en France.

Le voilà ! A midi 50, un cri monte de la foule. Le voilà !... Un gamain, à vu sur la grand'route à gauche, un groupe de 3 hommes s'avance. Il a reconnu, la silhouette de deux gendarmes belges, il ne s'est pas trompé ! Grigolato en effet, arrive... Livré à la police belge par la police néerlandaise à Escham il est passé par Anvers et Bruxelles, et est

Un drame sanglant à Nœux-les-Mines

D'un coup de couteau un cabaretier tua un mineur qui venait de briser des vitres à son domicile

Une rixe sanglante qui fit une victime, s'est déroulée durant la nuit du 26 au 27 mai, dans la rue de Sully, à Nœux-les-Mines. La victime, un mineur de cette même localité, fut découverte vers deux heures du matin ; elle était presque étranglée à la suite d'une blessure qu'elle avait reçue dans la région du cou. Le meurtrier, un cabaretier, qui arguait de la légitime défense, s'est constitué prisonnier, mais, d'après notre enquête, dans quelles circonstances, la rixe tragique s'est déroulée :

Un cadavre sur la route. Il était près de deux heures du matin quand M. Watiez, commerçant, qui regagnait son domicile en auto, remarqua à la lueur de ses phares une masse informe qui gisait sur la route, près de l'intersection des rues de Mazingarbe et de Sully. Il arrêta sa machine et après avoir mis pied à terre, aperçut, non sans stupéfaction, le cadavre d'un homme laigrement dans une mare de sang sur la chaussée. Sans perdre de temps, M. Watiez se rendit au commissariat de police, informer M. Carlot, commissaire, qui, accompagné de ses agents, se transporta sur les lieux. Le cadavre était froid et par conséquent, les coups qui avaient provoqué la mort devaient remonter à plusieurs heures.

L'identité de la victime fut bientôt établie : il s'agissait du nommé Emile-Marcel-Victor Cantrel, né le 14 juillet 1904, à Marquise (Pas-de-Calais), mineur, en pension chez M. Guéguin, rue de Bully, à Nœux-les-Mines. Le commissaire fit transporter le cadavre à la morgue de la commune, où M. le docteur Widiez, appelé, alla l'examiner. Cantrel avait reçu un terrible coup d'une arme tranchante dans la région du cou, coup qui avait provoqué une érainte presque foudroyante.

Le meurtrier se constitue prisonnier. M. Carlot, l'actif commissaire de police, avait ouvert une enquête et se livrait à des recherches, quand le nommé M. Guéguin de Sully se présenta à lui pour se constituer prisonnier. Il lui déclara : « Ne cherchez pas plus longtemps ; le meurtrier, c'est moi ». Et il déclina ses noms et qualité : Achille Six, né le 9 juin 1901, à Stenwoort (Nord), cabaretier, depuis deux ans, à l'angle de la rue de Sully, à Nœux-les-Mines.

Le récit de la rixe sanglante. Six, aussitôt mis en état d'arrestation, fut conduit au commissariat où il fit le récit de la rixe sanglante ; ses déclarations ont été consignées dans un procès-verbal qui, peu de temps après, était communiqué au Parquet de Bethune.

Six déclara que jeudi soir, jour de l'Ascension, il s'était rendu au cinéma et n'était rentré à son domicile que vers minuit 45. Son épouse était couchée dans une pièce au rez-de-chaussée. Six se mit à manger dans la cuisine, mais soudain des individus, qui avaient probablement été attirés par la lumière filtrant par le « point du jour », trappèrent à la porte de la cuisine, et le forcèrent à se cacher. Son épouse aurait répondu : « inutile d'insister, l'heure de la retraite est passée, je n'ouvrirai pas ». Non satisfaits de cette réponse, les inconnus continuèrent à frapper et brisèrent des vitres.

C'est alors que Six, muni d'un grand couteau de cuisine, se dirigea vers la porte qu'il ouvrit ; il se trouva en présence de trois individus dont deux s'étaient tout de suite retirés ; un seul resta, qui n'était autre que Cantrel. Sans explications, Cantrel, qui devait être ivre, lui porta plusieurs coups de poings sur la figure et des coups de pied au bas-ventre. Six s'engagea alors un corps-à-corps avec Cantrel et ce serait en voulant se défendre, qu'il lui porta un coup de couteau dans la poitrine.

Cantrel se serait alors écrié qu'il s'efforçait de se défendre, mais que son corps avait été retrouvé à douze mètres environ du café Six. Voyant son adversaire s'éloigner, Six serait retourné aussitôt à la recherche de son épouse, à son épouse la scène qui venait de se passer, il déclara encore n'avoir pas reconnu Cantrel avec lequel il venait d'engager la lutte, pas plus que les autres individus qui avaient pris la fuite.

Que faut-il retenir des déclarations de Six ? Sont-elles vraies ou erronées ? La victime, qui est morte, n'est plus là pour le contredire ; au surplus, son récit sanglant paraît bien être déroulé sans autres témoins.

Le Parquet, informé, ordonne l'autopsie. Le Parquet de Bethune a été informé et c'est M. Dutilleul, juge d'instruction, qui a été chargé d'instruire cette affaire criminelle. Il a désigné le docteur Quételet, médecin légiste, qui s'est rendu vendredi, après-midi, à Nœux pour pratiquer l'autopsie du cadavre. Il en résulte que Cantrel a reçu un coup de couteau profond de 5 centimètres, qui lui traversa le cou et s'ouvrit sur le cœur. Six est un grand couteau de cuisine très effilé, long de 15 centimètres et large de 3. Cette arme fut saisie et sera déposée au greffe du Tribunal comme pièce à conviction.

Cantrel, la victime, habitait Nœux depuis près d'un an, époque à laquelle il avait terminé son service militaire aux bataillons d'Afrique. On raconte qu'il avait subi plusieurs condamnations et avait la réputation d'être très violent. Quant à Six, le meurtrier, sa conduite n'a jamais donné motif à remarque ; il n'est pas mal considéré.

L'enquête continue. Sur les ordres du Parquet, l'enquête va se poursuivre. Il importe, en effet, de savoir si c'est pour boire ou pour tout autre motif que Cantrel est allé en pleine nuit frapper à la porte d'un habitant, et surtout si, pour le rendre à ce café, il se détournait de son chemin.

M. Dutilleul, par commission rogatoire, a chargé le commissaire de police de rechercher les deux individus qui, d'après Six, se trouvaient avec Cantrel, un moment avant la rixe. Ses déclarations seront sans doute très utiles pour éclaircir certains points de cette affaire criminelle et permettront de vérifier les déclarations du meurtrier.

Lindbergh a été reçu hier au Sénat

Auparavant, le célèbre aviateur américain avait survolé Paris sur un avion de chasse

Les sénateurs français ayant à leur tête le Président et les membres du bureau de la Haute-Assemblée, assistés des membres du Sénat de l'aviation, se sont réunis hier dans les salons de la présidence, au Petit Luxembourg, afin de manifester à l'aviateur Charles Lindbergh leur admiration, pour le magnifique exploit qu'il a accompli au-dessus de l'Atlantique, et ils ont été heureux de cette occasion d'affirmer à nouveau à son Excellence l'ambassadeur Myron T. Herrick, la sympathie et l'amitié qu'ils éprouvent pour la Grande République des Etats-Unis d'Amérique.

L'arrivée du héros. Le jeune aviateur arrive à 3 heures, accompagné de l'ambassadeur M. Myron T. Herrick, de M. Gaston Menier et Bériot. Il monte l'escalier où l'attend M. Doumer, et l'on pénètre dans le grand salon de la présidence du Sénat. L'assistance est très nombreuse et l'éminent témoin largement représenté.

Le discours de M. Doumer. Prenant le premier la parole, M. Doumer rappelle l'amitié américaine pendant la dernière guerre, par la traversée de la Manche par Bériot, il y aura bientôt 20 ans, rapporte ses souvenirs sur ceux qui ont succombé au Sénat et dont les noms figurent dans l'histoire de l'aviation. Le Président du Sénat termine par ces mots : « Je vous dirai simplement, et de notre part ce n'est pas un mince éloge, que nous vous tenons pour frère par le courage, la ténacité et l'endurance physique des héros aviateurs français de la guerre, de leurs compagnons dignes d'eux les aviateurs américains, au milieu desquels l'escadron « La Fayette » tient le premier rang.

Les uns et les autres, sauf de rares exceptions, sont morts dans les combats. Ils dorment fraternellement leur dernier et glorieux sommeil, sous la terre sacrée de nos champs de bataille. En vous saluant, c'est leur mémoire aussi que la France salue ! »

Le discours de M. G. Menier. Après M. Doumer, M. Gaston Menier, président du groupe sénatorial de l'aviation fait l'éloge de Lindbergh et des progrès accomplis par l'aviation. Il rappelle l'inquiétude qui plane sur le sort de Nungesser et Coli, de Saint Roman, Monneries et Petit partis vers l'infini.

M. Gaston Menier ajoute : « Laissez-moi, mon cher capitaine, vous donner l'accueille au nom de notre groupe, pour votre splendeur et merveilleux exploit, et vous dire combien nous apprécions votre caractère si élevé si sympathique et si charmant. La poignée de main que vous m'avez donnée ce jour d'accepter ce parchemin, qui retrace le procès-verbal de la cordiale et fraternelle réception que le Sénat français a tenu à organiser en votre honneur ».

Le discours de M. Lazare Weiller. M. Doumer donne ensuite la parole à M. Lazare Weiller, pour les souvenirs personnels, ajoute-t-il en souriant.

M. Weiller, sénateur du Bas-Rhin rappelle comment les frères Wright vinrent en France. « Qui ne se rappelle le grand succès de la poignée de main que vous m'avez donnée ce jour d'accepter ce parchemin, qui retrace le procès-verbal de la cordiale et fraternelle réception que le Sénat français a tenu à organiser en votre honneur ».

Quelques paroles de l'aviateur américain. Enfin, M. Myron T. Herrick remercie le Sénat puis M. Doumer annonce au milieu des sourires que l'oiseau qui vole, veut un peu parler, et Charles Lindbergh prononce quelques paroles, que M. Franklin-Bouillon traduit encore. L'aviateur rappelle également les performances des Wright en 1903 puis termine par ces mots : « Je n'ose pas dire que mon voyage marque un grand progrès de la civilisation, mais pourtant je suis convaincu que dix ans, et il y aura des services directs entre New-York et Paris. »

On applaudit cette modestie et cet espoir. (LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Est-ce le gant de Nungesser ?

On gant trouvé dimanche dernier près de Douvreville le long de la côte anglaise appartenant à Nungesser ou à Coli comme on en la suzonne ? (LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

L'inauguration du monument Maistre et du 21<sup>e</sup> Corps d'Armée à Lorette



Nous avons relaté hier en détail la cérémonie d'inauguration du Monument origé sur la colline de Lorette à la mémoire du général Maistre et du 21<sup>e</sup> Corps d'Armée. Nous publions aujourd'hui des photographies prises au cours de cette cérémonie : Les généraux devant le monument Maistre. — M. MEDAILLON La Maréchal Pétain prononçant son discours.

La plus belle fille d'Espagne



La scerita Maria Casajua, la plus belle fille d'Espagne. (Wide World Photos)

Disparition inquiétante d'une jeune fille à Mouscron

Mlle Baily Maria, née à Tourcoing le 21 avril 1907, domiciliée chez ses parents, 81, rue de Roubaix (Haut-Judas), à Mouscron, a quitté la maison Amaraux, rue de Verdun, à Tourcoing, le mardi 24 courant, vers 13 heures, et n'a plus été vue depuis, sauf son passage un peu plus tard vers le Blanc-Beau.

Voici son signalement : Taille 1 m. 65, corpulence assez forte, cheveux bruns coupés, vêtements sommairement d'un peignoir à lignes bleues et blanches, chaussée de souliers vernis noir. Cette jeune fille était souffrante depuis quelque temps.

Colombophilites : lisez en 4<sup>e</sup> page, en tête de la « Journée Sportive », la chronique de notre collaborateur spécialiste : VITESSE ET FOND.